

JOURNAL DE BORD



- Les petits boulots du Bateau
- Droit au travail: une utopie
- L'été du Bateau
- Portrait

Paraît deux fois par an
Tirage: 4 000 exemplaires

Association pour le Bateau Genève
Rue Versonnex 15bis
1207 Genève
T 022 786 43 45
F 022 786 43 40
CCP 12-11482-9

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro:

L'équipe de rédaction
Jean-Pierre Baillif
Damien Constantin
Pascal Thurnherr
Les passagers du Bateau

La mise en page est de:
Christine Kohler et Patrick Tondeux

Notre imprimeur est:
Atelier d'Impression Kurz SA

PROCHAIN PETIT-DÉJEUNER PHILOSOPHIQUE

Samedi 15 novembre 2003
des 9h30

Sur le thème:

J'AI BESOIN DE TRAVAILLER POUR ÊTRE UN HUMAIN

Intervenant:

Christian Garin, pasteur, animateur à «Évangile et Travail»

Debat animé par Alain Simonin

INTERVIEWS

JE SUIS algérien. Mon pauvre pays va mal depuis une dizaine d'années, tout le monde le sait, et l'existence y est très difficile pour presque tout le monde, surtout les jeunes. J'ai trouvé un travail pendant deux ans dans une société qui a dû fermer à cause de la banque mondiale, puis je suis ensuite resté cinq ans sans trouver un seul emploi. J'ai beaucoup réfléchi et j'ai décidé, puisque je ne voyais aucun avenir chez moi, d'émigrer à l'étranger. J'ai choisi la Suisse parce que je savais que c'est un pays tranquille, que c'est le pays de la paix... et je ne me suis pas trompé car je me sens bien ici à Genève. Je trouve que les gens sont accueillants et que, pour autant que l'on se tienne correctement, on ne rencontre pas de problèmes.

Par bonheur, j'ai connu le Bateau. Ce sont des amis qui m'ont parlé de Micheline, de Damien, de Philippe, de Jean-Pierre, de Luis et de cet endroit où on pouvait venir déjeuner et travailler. Je suis très content d'avoir pu participer à la vie de ce bateau magnifique en y travaillant, parfois juste une heure ici ou là, ou durant plusieurs jours pour l'entretenir ou le réparer. Et puis cela m'a permis de gagner un peu d'argent pour vivre. Je sais que cela ne suffit pas vraiment, alors je recherche également du travail ailleurs, mais ce n'est pas facile. Mais ça ne fait rien, je suis heureux ici avec les amis que j'ai rencontrés, avec cette ville et ce Bateau qui j'aime beaucoup.

Je ne pense toutefois pas rester à Genève pour m'y installer. J'ai compris que dans ma situation je ne pourrais pas obtenir une autorisation de séjour et de travail. J'espère pouvoir gagner un peu d'argent avant de retourner chez moi car je suis le seul soutien de ma famille. Je dois revenir à leurs côtés car ils comptent sur moi. On dirait que la situation en Algérie est un peu meilleure et j'espère que, maintenant, je pourrais y espérer un avenir plus positif.

S.

J'aimerais bien pouvoir rester à Genève car c'est une ville calme, agréable et accueillante. Je m'y sens bien et, pour la première fois depuis longtemps, j'aimerais bien me «poser» pendant un moment. Je pense rechercher un travail et un petit logement, peut-être en sous-location, et m'installer un peu. J'espère qu'étant de la communauté européenne, il me sera possible d'obtenir l'autorisation de travailler et de vivre, en tous cas pour un certain temps, à Genève. On verra...

L.

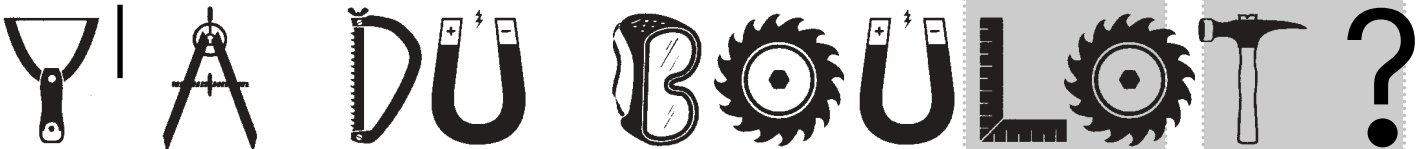
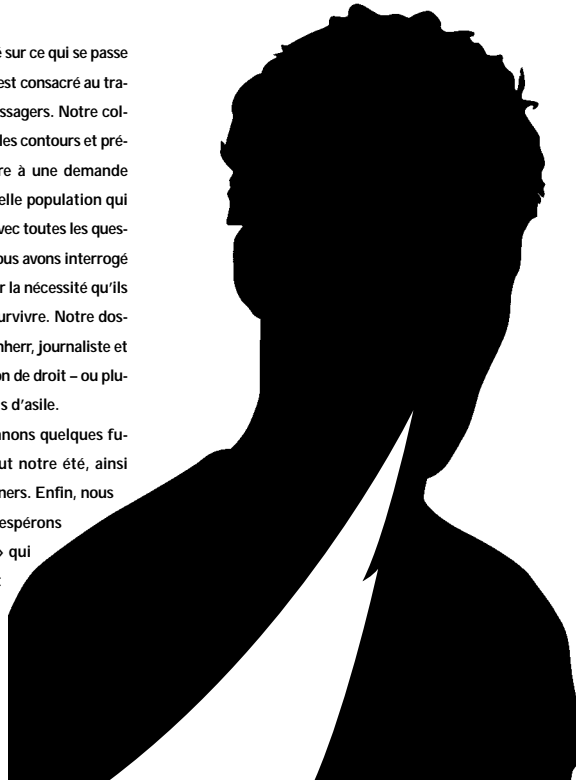
JE SUIS d'origine algérienne. J'ai émigré au Canada à l'âge de 22 ans et j'ai maintenant la double nationalité canadienne et algérienne. Je suis venu à Genève car ma sœur y est soignée pour une leucémie. Il aurait été impossible qu'elle puisse espérer guérir de cette maladie si elle était restée en Algérie. Je suis venu la rejoindre ici pour la soutenir moralement et, du mieux qu'il m'est possible, financièrement, ce que je n'aurais pas pu faire si j'étais resté à Montréal. J'habite avec ma sœur et sa fille dans un appartement dont nous partageons les frais. Je sors tous les trois mois de Genève pour respecter les lois du pays envers les étrangers.

J'ai connu le Bateau par le mari de ma sœur qui le fréquentait déjà. Il a dû repartir en Algérie où il attend d'obtenir un visa pour pouvoir revenir en Suisse aux côtés de son épouse, légalement cette fois. Je suis très reconnaissant au Bateau de pouvoir gagner un peu d'argent en travaillant. Ce ne sont jamais de grosses sommes mais elles me permettent de survivre tout en aidant un peu ma sœur. Les rencontres que je partage avec les responsables ou avec d'autres passagers, m'aident aussi à mieux connaître Genève. Je recherche également du travail ailleurs et je suis prêt à accepter tout travail qui respecte ma dignité et en y mettant le meilleur de moi-même. Je trouve l'action du Bateau auprès des gens qui y viennent merveilleuse.

Ce numéro sera entièrement centré sur ce qui se passe sur le Bateau. Le thème principal est consacré au travail que nous proposons à nos passagers. Notre collègue Damien Constantin en pose les contours et présente notre difficulté à répondre à une demande exponentielle de travail de la part d'une nouvelle population qui fréquente de plus en plus notre lieu d'accueil, avec toutes les questions que soulève cette situation. En regard, nous avons interrogé trois de nos passagers sur ce qu'ils vivent et sur la nécessité qu'ils ont de bénéficier de ces petits boulots pour survivre. Notre dossier est complété par un article de Pascal Thurnherr, journaliste et membre de notre comité, portant sur la question de droit – ou plutôt de non droit – au travail pour les requérants d'asile.

En deuxième partie de journal, nous donnons quelques fugaces aperçus photographiques de ce que fut notre été, ainsi qu'une image quantitative de nos petits-déjeuners. Enfin, nous inaugurons une nouvelle rubrique que nous espérons prolonger à nos futurs numéros: «Portrait» qui présente un de nos passagers, lesquels ne sont pas de simples hôtes de passage mais sont tous des personnages. Bienvenue dans notre Journal de Bord n° 40 (déjà!) et bonne lecture.

La rédaction



LES PETITS BOULOTS DU BATEAU: UNE AUBAINE, UNE BÉQUILLE, UNE ILLUSION...?

En 2002, le Bateau Genève a reçu son immatriculation. Juste trente ans après son désarmement par la CGN. De nombreuses équipes se sont succédées au cours de toutes ces années pour maintenir ce bateau à flots, alors que, rappelons-nous en, il était destiné à la casse lorsque l'association l'a racheté en 1974. Étrange communauté de destins entre cette vieille épave, devenue, redevenue digne d'être considérée comme un bateau, et ceux-là même qui ont œuvré à sa renaissance, et qui en retapant ce vénérable navire, ont fait quelques pas sur le chemin de leur propre restauration, afin de trouver ou retrouver une place digne dans la cité.

Au cours de ces dernières années, le Bateau Genève s'est affirmé, parmi les structures d'accueil sociales, comme un pourvoyeur majeur de travail, et particulièrement d'une forme de travail en voie de disparition: les petits boulots. Engagements de durée variable (de 1 heure à quelques semaines, parfois jusqu'à quelques mois), ponctuels ou réguliers. Nous proposons du travail dans deux domaines d'activités:

- intendance (cuisine, vaisselle, nettoyage, mise en place et démontage de manifestations): 2 900 heures en 2002
- travaux d'entretien du bateau (peinture, serrurerie, bois, entretien des sols, etc.): 3 300 heures en 2002.

Nous sommes continuellement à la recherche d'un équilibre entre les besoins et les capacités des personnes qui souhaitent travailler sur le Genève d'une part, et les impératifs liés à la nature des

tâches entreprises, aux compétences nécessaires et à nos possibilités d'encadrement d'autre part. En tenant compte de toutes les offres de travail sur le Bateau Genève, nous pouvons répondre de manière très diversifiée aux nombreuses personnes qui nous sollicitent. Toutefois, nous devons constater qu'actuellement la demande de travail dépasse le plus souvent largement l'offre que nous faisons et que nous devons malheureusement refuser quotidiennement plusieurs demandes de personnes venues proposer leurs services. Ce phénomène a acquis l'ampleur que nous lui connaissons aujourd'hui il y a environ une année, avec l'arrivée à bord du Bateau d'une «nouvelle» population, peu présente auparavant.

Tenter de définir un groupe de personnes est un exercice difficile, la catégorisation de ses membres ne rendant jamais compte des particularités qui ont amené chacun, en l'occurrence, à monter un jour à bord du Genève. Nous allons néanmoins nous y employer, bien conscients qu'il ne s'agit là que d'un reflet grossier de la réalité.

Il y a quelques années, nous constatons qu'une bonne partie des passagers du Bateau Genève disposait de ressources financières (assurance invalidité, aide sociale), même modestes. Si le salaire a toujours été un élément de motivation important, d'autres facteurs essentiels soutenaient leur envie et demande de travail: besoin d'occupation, valorisation, renforcement de l'estime de

soi et des sentiments d'appartenance, etc.

Aujourd'hui, nous accueillons sur le Bateau un grand nombre de personnes n'ayant aucune ressource financière. Beaucoup sont en situation illégale, arrivés depuis peu à Genève. Leur statut de clandestin ne leur donne droit à aucune aide sociale. Le maigre revenu que représente quelques heures de travail sur le Bateau est de première nécessité. Alors même que le Bateau ne peut, loin s'en faut, répondre à toutes les demandes de travail, le mot semble circuler avec une grande vitesse au sein de leur communauté puisque nous rencontrons sans cesse de nouvelles personnes. Nombreuses sont celles qui repartent rapidement à la recherche d'autres opportunités de travail. D'autres posent quelques temps leur sac sur le Bateau, marquant une pause dans leur voyage, à la recherche d'un avenir meilleur que le présent qu'ils ont quitté. Le travail qu'ils effectuent sur place leur permet de subvenir tant bien que mal à des besoins souvent réduits à l'essentiel, de récupérer de leurs forces laissées sur les chemins épuisants de l'errance.

Nous nous questionnons sur le sens de l'accueil de ces travailleurs dont l'avenir en Suisse est plus qu'improbable. Dans quelle mesure entretenons-nous des rêves impossibles? Que pouvons-nous par ailleurs proposer de plus réaliste? Et l'on est sans cesse ramené en avant: qu'ont-ils quitté? pour quoi? avec quels espoirs? Est-ce notre rôle de détruire ces espoirs?

Le Bateau a toujours affirmé vouloir accueillir les personnes qui montent à bord telles qu'elles sont, sans projet de changement pour elles. Il a également clamé, à l'occasion des 25 ans de l'association, vouloir être ouvert «au présent et au devenir, aux possibles et aux miracles»

Quelle belle opportunité!

Depuis bientôt trente ans, des personnes montent à bord et ont besoin de travail. Depuis bientôt trente ans, le Bateau a besoin de travailleurs pour effectuer les nombreuses tâches de rénovation et d'entretien qui lui permettent de continuer à exister, et à choisir de proposer ce travail à ceux qui n'en trouvent pas ailleurs (pour de multiples raisons maintes fois évoquées dans les précédents journaux de bord). Les conditions pour une multitude de rencontres sont réunies. Restent posées les questions de compatibilité entre les savoir-faire requis et les compétences offertes, entre les besoins des uns et des autres. Là, la réalité revient en force, avec son lot de déceptions, de frustrations pour les uns, qui cotoient les satisfactions des autres... Nul ne sait où s'en ira la goutte d'eau qui retombe dans le panache du jet d'eau, il n'empêche qu'au milieu de ses semblables elle a, un jour, pris son élan...

Damien Constantin

Aux personnes sans aucune ressource, essentiellement des sans-papiers, il apporte une sorte de minimum vital par les repas qu'il offre et les petits travaux rémunérés qu'il propose. Aux gens qui habitent Genève et qui, même s'ils disposent de meilleures ressources financières que les immigrants, ont leurs propres difficultés sociales ou psychologiques, il offre un lieu où ils se sentent à l'aise et où il peuvent faire des rencontres positives. C'est vraiment un endroit précieux pour tous ceux qui ont une vie difficile.

Mon objectif serait de pouvoir rester à Genève où je me sens vraiment bien. Avec ma nationalité canadienne, j'ai l'espoir qu'un employeur puisse me faire un contrat de travail, ce qui me permettrait d'avoir une autorisation de séjour. J'ai vraiment envie de m'intégrer à ce pays dont j'apprécie la gentillesse et l'ouverture d'esprit des habitants.

C.

Témoignages recueillis par
Jean-Pierre Baillif

**DROIT AU TRAVAIL :
UNE UTOPIE ?**

« Toute personne a le droit au travail, un travail librement choisi, de jouir de conditions de travail juste et favorable. Toute personne, sans discrimination aucune, a le droit à une rémunération égale pour un travail de valeur égale »

Après plus de 200 ans, cet extrait de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est toujours pas concrétisé dans les faits. Mais après tout, les Droits de l'Homme ne sont-ils pas tous bafoués ici et là, à travers le Monde? Juste. Sauf que ce «droit au travail librement choisi et également rémunéré» est violé partout sur la planète. Même dans les pays les plus développés, même dans les pays les plus démocratiques. Et précisément, dans ces pays, on a même élaboré tout un arsenal de lois pour restreindre - voire interdire - l'accès au travail de certaines catégories de la population. N'est-ce pas étonnant, lorsque l'on considère les dégâts qu'occasionnent dans une société le manque de perspectives et la dévalorisation de l'individu?

Allemagne : le durcissement, puis...

De nombreux scientifiques et politiciens se sont penchés, dans plusieurs pays d'Europe, ces dernières années, sur les conséquences de l'interdiction de travailler qui frappe notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile. L'expérience de l'Allemagne est à ce titre particulièrement édifiante. Dans les années septante, le nombre de demandes d'asile a explosé, passant de 4'100 en 1973 à plus de 100'000 en 1980. Plus de la moitié de ces demandes émanaient de ressortissants turcs. C'est à cette époque que le terme de «réfugié économique» a été inventé, puisqu'une majorité de ces immigrants étaient soupçonnés de chercher en Allemagne un travail mieux rémunéré plutôt qu'une protection contre l'oppression.

La campagne électorale de 1980 fut l'occasion d'une violente polémique, et sous pression des Länder et de l'opposition conservatrice, le Gouvernement allemand adopta une mesure d'urgence: l'interdiction de travailler pour les demandeurs d'asile pendant leur première année de séjour. Puis le Ministère du Travail durcit encore cette disposition, en allongeant à deux ans l'interdiction de travailler pour la plupart d'entre eux.

Dans un premier temps, les statistiques semblèrent donner raison aux auteurs de cette décision: alors qu'en mai 1980, on comptait encore près de 11'000 nouvelles demandes, ce chiffre tombait une année plus tard (avril 1981) à 2'338. Et surtout, le nombre de demandeurs d'asile turcs passait dans le même temps de 58'000 à 6'300 par année! Mais aucune discussion ne porta sur la nécessité de savoir si cette mesure violait ou non les droits fondamentaux des demandeurs d'asile. Dans des grandes villes comme Francfort ou Munich, l'entrée en vigueur de ces mesures coïncida aussi avec une hausse de la criminalité et des problèmes sociaux dans lesquels étaient impliqués des requérants d'asile. Et surtout, à partir de 1987, les demandes d'asile repartirent à la hausse, pour atteindre un record en 1989.

Le Gouvernement allemand reconnut alors que l'interdiction de travailler n'était pas une mesure efficace pour «séparer le bon grain de l'ivraie». Elle fut levée en deux temps, et le 16 janvier 1991, l'interdiction de travailler fut entièrement abrogée.

Dans les années qui suivirent, les quartiers qui souffraient de problèmes de délinquance liés à l'oisiveté forcée des requérants d'asile retrouvèrent peu à peu une situation plus «normale». Et comme l'Allemagne connut en même temps un fort besoin de main-d'œuvre bon marché dans les domaines de l'agriculture, de la viticulture et de l'alimentation, personne depuis en Allemagne n'a songé à réintroduire une mesure d'interdiction du travail.

L'initiative de Zürich

En Suisse, les requérants d'asile ne peuvent en aucun cas exercer une activité lucrative pendant les trois mois suivant leur arrivée, mais dans certains cantons, ils sont confrontés à une interdiction de travailler de 12 mois.

Mais au début de cette année, le Conseil Municipal de la Ville de Zürich a lancé un pavé dans la mare: dans tous les grands journaux de Suisse, il a publié une page entière demandant non seulement l'autorisation, mais également l'obligation de travailler pour les requérants d'asile. Le but de cette initiative est de permettre aux requérants de financer eux-mêmes leur séjour et leur logement, et de s'insérer. Mais c'est précisément ce que craignent les milieux partisans du durcissement du droit d'asile: une fois insérés, les étrangers sont plus difficiles à refouler...

PascaThurnherr

IMAGES DE NOTRE ÉTÉ



1 Amélie-les-Crayons et son orchestre, une des artistes les plus estimées de notre festival «Voix de femmes». Juin 2003. 2 Une bonne fondue, par 30° à l'ombre, mais malgré tout très appréciée par nos hôtes en attendant les feux d'artifices des fêtes de Genève. Août 2003. 3 Le public venu pour admirer les feux d'artifice prennent le temps de goûter la douceur du soir qui tombe sur la plus belle terrasse de la rade. 4 Notre bar installé sur le pont supérieur qui a servi nos visiteurs durant toutes les manifestations organisées pendant l'éte. 5 Une joyeuse équipe formée de quelques-uns des bénévoles qui nous aident dans le service au bar. 6 L'équipe de plongeurs: Philippe, Mike, Pascal et Richard qui a posé des anodes sur notre coque afin d'éviter que des trous s'y produisent par électrolyse.

**UNE ANNÉE DE
PETITS-DÉJEUNERS!**

Depuis l'automne passé, le Bateau a connu une sérieuse augmentation de la fréquentation de ses petits-déjeuners. Il n'est pas rare qu'au moins 60 personnes viennent s'y restaurer. Nous avons également l'impression que nos hôtes du matin ont fait et que ce repas est peut-être pour eux le plus important de la journée si on en juge par la vitesse à laquelle nous devons réapprovisionner notre buffet, surtout en début de matinée. Nous avons voulu évaluer ce que consomment nos passagers durant une année, ne serait-ce que pour mieux organiser notre politique d'achat et, pour cela, nous avons repris toutes nos factures d'alimentation de septembre 2002 à septembre 2003. Le résultat est plutôt impressionnant.

Donc, une année de petits-déjeuners c'est:

3300 kg	de pain
300 kg	de café
50 paquets	de thé noir et infusions
2700 litres	de lait
530 kg	de sucre en morceaux
750 plaques	de beurre (250 gr)
450 kg	de gruylère
400 pots	de confiture, miel, mélasse
270 tubes	de pâte de viande et de cenovis
180 paquets	de céréales diverses
480 kg	de fruits frais
2200 litres	de jus d'orange
2000 litres	de jus de pomme...

Cette énumération démontre que nous servons un petit-déjeuner très complet à nos passagers. Si nous pratiquons ainsi, c'est que nous sommes conscients que ce premier repas de la journée est très important pour des personnes qui vivent dans des conditions matérielles difficiles, voire qui passent la nuit dehors. Nous tenons à leur offrir une nourriture variée et équilibrée qui puisse répondre également à des habitudes alimentaires très différentes, comme l'est l'origine de nos hôtes. C'est souvent le seul repas conséquent qu'ils puissent prendre de la journée. Il est donc nécessaire que notre buffet soit bien garni et qu'il offre une nourriture saine et variée.

PORTRAIT

Nom: Pileaux
Prénom: Philippe (dit «Philou»)
Né le: 31 mars 1965 à Dakar (Sénégal)
Profession: frigoriste



LES épreuves de la vie ont souvent pour effet de nous rendre peureux et renfermés. Mais ce n'est pas le cas de Philou. Et pourtant, à 38 ans, le récit de son existence contient tant de dérives et de retours au port! C'est étonnant de l'entendre le raconter, simplement, sans regrets et sans haine, ni nostalgie. Son visage buriné parle autant que ses propos: la spontanéité y a creusé un sourire amical et sincère.

«J'ai toujours été un peu marginal: j'ai connu le Bateau Genève à l'époque où il abritait surtout des vieux et des toxicos. J'avais 14 ou 15 ans.» C'est l'époque des premiers joints, des premières zones au Jardin Anglais. Tout de suite, Philou se sent mieux à bord qu'à l'école: «Le Bateau, c'est le seul endroit neutre que je connaisse. Ailleurs, on est partout jugé, et même rabaisé, mais sur le Bateau, on est tous à la même hauteur, sans la pression de la société.»

Cette pression, elle a fait tomber Philou plus d'une fois. Au CEPIA, son apprentissage de frigoriste part d'abord dans le brouillard: «On passait toutes les récréations à fumer des pétards. J'ai queuté ma deuxième année...» Mais déjà, il se relève: «je me disais que je voulais pas finir comme mes copains de l'époque, et j'ai été au bout.» Son abnégation débouche sur un poste à l'Hôpital cantonal, puis le mariage. A 21 ans, il mène une vraie petite vie pépère: «j'avais tout: une femme, un boulot, un appart» une voiture... Mais au bout de deux ans, le divorce et un licenciement font s'écrouler tout l'édifice, et Philou s'accroche à une seringue qui passait par là. Il a 26 ans lorsqu'il se réveille à Champ-Dollon: «un mois de taule, ça m'a fait tilt! J'ai croisé des types qui faisaient peur, et j'ai décidé de faire une cure de méthadone.» Puis il retourne sur le Bateau: pendant huit mois, il s'y installe même. En contrepartie, il travaille à l'entretenir. «Ca m'a redonné confiance, parce qu'en suite, j'ai fait le nécessaire pour récupérer mon permis de conduire, et retrouver un job.» Aujourd'hui, Philou connaît à nouveau une situation stable, une voiture, un appartement.

Et s'il n'y fait pas attention, il deviendra même sous peu un authentique citoyen-modèle: il aura bientôt réglé ses dernières dettes envers les impôts...